CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES

Option matériels viticoles

Formation continue - Niveau 3

1 Objectifs

- Acquérir une spécialisation en conduite d'engins agricoles
- · Autonomie dans la conduite d'une machine agricole dans le cadre d'un itinéraire technique
- Choisir les outils adaptés par rapport aux objectifs de production
- Organiser et gérer un atelier de maintenance mécanique
- Savoir faire l'entretien et la maintenance des engins agricoles

Durée 980 heures

- Parcours complet: 560 heures en centre et 420 h en entreprise
- Parcours individualisé: après positionnement et éguivalences académiques - nous contacter

Activités / Compétences visées

- devenir autonome dans les travaux de la vignes
- savoir préparer son automoteur
- réaliser les montages et réglages du matériel
- conduire les automoteurs en toute sécurité
- réaliser la maintenance de 1er niveau et réaliser des réparations simples

TAUX DE SATISFACTION

84% Promotion 20/21 et 21/22 87% de taux de retour

TAUX DE RÉUSSITE

81% sur les 2 dernières sessions

TAUX D'INSERTION **PROFESSIONNELLE**

73% à la sortie de formation sur les 2 dernières sessi





PUBLIC CIBLE

- Demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion qui désirent s'insérer dans la filière viticole
- Diplômés de l'agriculture souhaitant obtenir une qualification spécialisée en machinisme et conduite d'engins viticoles

POUR L'ADMISSION EN FORMATION

- Avoir au moins 16 ans
- Avoir un diplôme agricole général de type CAPA, BPA, BAC PRO CGEA, BPREA VO, BTSA VO
- Les candidats ne justifiants pas des diplômes ci-dessus devront avoir :
 - o un diplôme de niveau 3
 - une expérience professionnelle et obtenir une dérogation de la DRAFF (nous consulter)
- Avoir l'accord du coordinateur pédagogique après analyse du dossier et passage d'un entretien de positionnement
- Avoir une solution de financement du coût pédagogique.



POUR LE FINANCEMENT

Des demandeurs d'emploi :

- Faire valider son projet par un prescripteur (Pôle-Emploi, Mission
- Le Conseil Régional BFC prend en charge 100% des frais pédagogiques.

Des salariés :

- Rencontrer un Conseiller en Évolution Professionnelle
- Obtenir l'accord de son employeur pour un congé de formation
- Faire valider sa demande de PTP par Transitions Pro ou le fond de formation de sa branche

Autres cas:

• Autofinancement : Nous demander un devis

DU 30/10/23 AU 14/06/2024

N'hésitez pas à nous contacter en utilisant les informations suivantes.

43 RUE DES PONCETYS 71960 DAVAYE

WWW.VITICAPFORMATION.FR

Q 03 85 35 83 33







Restauration sur place

En période scolaire, restauration au self du Lycée, sur inscription, tarif fixé annuellement par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté. Hors période scolaire, repas tiré du sac possible dans la salle de détente (nombre de places limité).



Hébergement sur place

10 chambres doubles avec sanitaires et douches communes Tarifs : Nous contacter

Autres : nombreuses locations de particulier à particulier sur le village et alentours - Nous contacter



Transport

En période scolaire transport TREMA sous condition contacter TREMA Mâcon

Covoiturage favorisé en interne

Gares:

.TGV Mâcon-Loché à 6 km .Mâcon Ville à 9 km



03.85.35.83.33

RÉMUNÉRATION DURANT LA FORMATION



· Pour les demandeurs d'emploi :

 "ARE Formation" si vous avez des droits ARE qui couvrent toute la période de formation
Indemnité ASP du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté si vous n'avez plus de droits ARE à l'entrée en formation ou qu'ils ne couvrent pas la totalité de la durée de formation

· Pour les salariés en PTP :

 Maintient du salaire selon les modalités vues avec le Conseiller en Évolution Professionnelle



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE : PRÉSENTIEL

- Face à face pédagogique -
- Travaux pratiques sur la plateforme Viticonduite et en entreprise -
 - Visites d'entreprises -
 - Conférences -
 - Participation à des foires et salons professionnels -
 - Stages en entreprise -



CONTENU DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Contenus Techniques et Pratiques développés en centre ou en entreprise

- Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés



/alidation : Diplômant* - Épreuves en cours de formation

*Lorsque l'ensemble des UC définies sont acquises (3 UC)

ET APRES?

Vous pourrez:

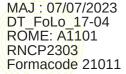
- Obtenir un poste de salarié conducteur d'engins viticoles et/ou agricoles
- Devenir un salarié polyvalent en viticulture
- Postuler en tant que Conducteur en Entreprise de Travaux Agricoles
- Viticulteur













REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE